

Ecrit par le 4 février 2026

Groupe RN : la Région Sud déclenche une enquête interne



« Le 21 novembre 2024, le site d'information [Marsactu](#) a publié une vidéo dans laquelle nous pouvons constater que les locaux du Conseil régional, mis à disposition du groupe Rassemblement National, sont utilisés pour la préparation d'envoi de courriers dont l'objet relève des fonctions de député de Franck Allisio (ndlr : 12e circonscription des Bouches-du-Rhône) », explique le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans un communiqué.

« Ces faits posent la question de légalité de l'utilisation de ces moyens. Il y a plusieurs années, certains collaborateurs du groupe RN à la Région s'étaient déjà rendus coupables de pratiques illégales. Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, a donc décidé de déclencher une enquête interne confiée à l'inspection générale des services pour s'assurer de la bonne utilisation des moyens mis à disposition du groupe Rassemblement National. »

» À titre conservatoire, tous les moyens dédiés à l'envoi de courrier par les groupes politiques de la

Ecrit par le 4 février 2026

Région sont suspendus. En fonction des résultats de l'enquête interne, la Région Sud informera les autorités judiciaires compétentes », conclu le Conseil régional.

<https://marsactu.fr/le-depute-rn-franck-allisio-a-omis-de-declarer-le-emploi-de-ses-collaborateurs-parlementaires/>

L.G.